

**COMPTE RENDU**  
**Conseil d'école du 13 juin 2019**

École	La Chavanne	Planaise
<b>Mairie- SIS</b>	M.DESCHAMPS- BERGER Richard	Mme CHRISTIN Sylvaine
<b>DDEN</b>	Mme MAQUEDA Michèle	
<b>Parents</b>	Mme KOLOPP Anne Mme KROTOFF Julia Mme GADBLED Sandrine Mme FRANCOIS Elodie Mr BOIS Philippe	
<b>ATSEM- Référent cantine</b>	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
<b>Enseignants</b>	Mme FLACHON Nathalie Mme CURA Laetitia Mme MALLEVILLE Amandine Mme RICHE Natacha Mme MONTANA Stéphanie Mme SENECHAL Corinne Mme VILLAND Corinne	

**Excusés :** Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Buisson Emmanuelle, Mr Ratel Jean-Paul, Mme Douchement Clothilde, Mme Atayi Gwénaëlle, Mr Trichon Julien, Mr Boni Sylvain

Mme KROTOFF Julia et Mme MALLEVILLE Amandine sont secrétaires de la séance : prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

**I. Rentrée 2019:**

**Bilan enseignants / classes**

Six classes sont prévues à la rentrée.

PS/MS : Mme VILLAND Corinne

MS/GS: Mme FLACHON Nathalie (temps partiel 75%/ pas de nomination à ce jour 25 %en complément)

GS/CP : Mme RICHE Natacha

CP/CE1: Mme CURA Laëtitia

CE2/CM1: Mme MALLEVILLE Amandine

CM1/CM2 : Mme BUISSON Emmanuelle/ décharge : pas de nomination à ce jour  
(Nominations en juillet)

Sauf s'il y a des changements de dernière minute qui nous obligeraient à modifier cette répartition.

## Effectifs

---

### A ce jour:

L'effectif prévisionnel de l'école est de 143 ou 144 élèves.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	25	26	13	14	15	14	22 ou 23

## Répartition

---

La répartition se fera début juillet avec un rajustement à la pré-rentrée si besoin.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 30 août après-midi.

Pour les répartitions, le conseil des maîtres prend en considération différents critères :

- séparation des frères et sœurs, des cousins (quand c'est possible)
- séparation de certains élèves
- autonomie (équilibre dans un groupe de même niveau, tous les élèves autonomes ne sont pas mis ensemble)
- dates de naissance (pour les classes de maternelle seulement)
- équilibre nombre filles/garçons

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre à 8h30.

Les futurs élèves de petite section seront accueillis par groupes de 2 ou 3 à partir du 17 juin, pendant 1 heure, le matin, dans la classe de Corinne Villand.

Les parents de ces enfants seront reçus le mardi 25 juin à 17h par la maîtresse de Petite section pour une réunion d'information.

Les élèves déjà scolarisés et arrivant dans notre école à la rentrée seront accueillis pendant la matinée du 1<sup>er</sup> juillet.

## II. Fonctionnement :

### Horaires scolaires:

Les horaires scolaires seront les suivants à la rentrée prochaine :

Matin : 8h30-11h30

Après-midi : 13h30-16h30

## Préparation de la rentrée

---

**Réunion de rentrée des classes de CP** : Elle aura lieu dans les premiers jours après la rentrée pour notifier les attentes du CP.

### **Activités Pédagogiques complémentaires (APC)** :

Ces activités pédagogiques auront lieu pendant la pause méridienne. Cette aide sera proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

## Le Numérique à l'école

---

Nous apprécions les équipements numériques qui sont utilisés quotidiennement.

Même les maternelles utilisent la classe mobile (à partir de la moyenne section).

### Aménagement de la bibliothèque :

La bibliothèque est en cours de réaménagement. Des meubles ont été achetés pour ranger les livres. Nous remercions le SIVU pour ces achats.

L'évacuation des ordinateurs se fera pendant l'été et permettra de réorganiser l'espace.

### Achat de nouveaux tricycles :

Nous remercions également le SIVU pour l'achat de trois nouveaux tricycles pour les maternelles.

### Divers :

Comme cela a été fait l'année dernière, le syndicat intercommunal va offrir aux élèves de CM2 un dictionnaire pour l'entrée au collège. L'équipe enseignante remercie le syndicat pour ce geste.

## **III. Projet**

### Trimestre 3 :

- **Projet danses et percussions :** durant la quatrième période, nous avons concrétisé notre projet danses et percussions africaines.  
Les enfants et les adultes ont beaucoup apprécié ces moments passés avec les intervenants (Karim et Ibrahim).  
Ce beau projet s'est terminé par un spectacle très apprécié de tous.  
C'était un projet onéreux : 5537 € + 180€ de frais de transport pour le déplacement à La Chavanne pour la répétition.
  
- L'infirmière scolaire est intervenue avec les classes de la GS au CM2.  
Cette intervention avait pour thème le respect de son corps et de celui des autres.
  
- La MAE est également intervenue sur le thème du harcèlement et des violences à un pair.  
Cette intervention a eu lieu le jeudi 6 juin après-midi pour les classes de CE2/CM1, CP/CE1 et GS/CP et le vendredi 7 juin pour les classes de CM1/CM2 et les deux classes de PS/MS.  
Ces interventions pourront être reconduites l'année prochaine sur demande et en fonction des disponibilités de la MAE qui intervient sur tout le département avec un seul intervenant.  
L'intervenant a trouvé des enfants très à l'écoute qui sauront être des observateurs de la cour et des ambassadeurs du vivre ensemble.
  
- **Semaine éco-citoyenne :** la semaine du 11 au 14 juin a été banalisée pour des interventions éco-citoyennes :
  - Une intervention des pompiers avec un exercice d'enfumage grandeur nature devait avoir lieu, mais la météo nous a contraintes à l'annuler. Elle sera reprogrammée l'année prochaine.
  - Sécurité routière : un parcours avec la signalisation routière et un parcours de débrouillardise en vélo ou trottinette (toutes les classes)
  - Ateliers apprendre à porter secours, appeler les pompiers, les dangers de la maison (classes PS/MS)
  - Intervention du SIBRECSA : ateliers sur le tri sélectif, l'environnement (classes GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2)
  - Une intervention des gendarmes sur le thème du harcèlement devait avoir lieu le Vendredi 14 juin, mais a été annulé par les gendarmes la veille. (classes CE2/CM1 et CM1/CM2)
  - Des activités dans chaque classe ont été menées également.

- Le jeudi 23 mai, les élèves de CM2 ont visité le collège, assisté à un cours et déjeuné au self.
- Fête de l'école le 29 juin.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.

Cette année, La chav'anaise nous a alloué une subvention de 5000€ et le SIVU une subvention de 3600€.

Les dépenses ont été les suivantes :

- Sortie au Hameau du Père-Noël pour les maternelles : 350 € pour le transport et 331 € pour les entrées
- Projet danses et percussions africaines : 5537€ + 180 € de transport pour la répétition à La Chavanne
- Visite du collège : 130€ de transport

L'argent non dépensé cette année sera utilisé dans les projets et sorties de l'année prochaine.

#### IV. Organisation périscolaire:

- Cantine/ garderie :
  - Mme Sylvie Falempin est la référente cantine/garderie.
  - La garderie du matin sera assurée par deux agents comme cette année. La facturation à la  $\frac{1}{2}$  heure, pour la garderie du matin, est reconduite.
  - Il y aura toujours deux services pour la cantine. Une personne supplémentaire sera présente à la cantine pour assurer la surveillance et le service.
  - Mme Christin conseille le prélèvement automatique pour le règlement de la cantine et de la garderie. Cela évite les erreurs du trésor public et assure une régularité mensuelle dans la réception des factures.
  - La majoration de 1€ pour la garderie est maintenue pour les inscriptions hors délai.
  - Une inscription préalable à la garderie est obligatoire.
  - Une participation de 1.50€ est instaurée pour les enfants ayant un PAI et cela pour l'attention particulière portée à ces enfants.  
Penser à marquer les boîtes des enfants ayant un PAI.
  - Le prix des repas passera à 5€45 à la rentrée.
  - Le prix de la garderie passera à 2€50 par heure.
  - Les dossiers d'inscriptions au périscolaire seront distribués prochainement et devront être renvoyés au SIVU pour le 31 juillet 2019
  - Transport scolaire : la région souhaiterait supprimer le transport du midi, mais il n'y a pas de menace pour La Chavanne-Planaise à la rentrée prochaine.
  - Le SIVU n'a pas la compétence transport scolaire, c'est la communauté de communes Cœur de Savoie qui gère le transport et la région qui gère les tarifs.
  - Le SIVU fournit uniquement le personnel encadrant. En cas de problème concernant le transporteur, il faut s'adresser à la communauté de communes.
  - Les peintures des quatre classes du haut seront refaites durant l'été.

#### Remerciements :

Nous remercions Mme Dominique Petitjean et Mme Martine Servièrre qui aident beaucoup l'école, pour la bibliothèque et d'autres activités.

Nous remercions Marie-Jo Lauzat et Michèle Maqueda qui nous ont accompagnés lors de la répétition du spectacle à La Chavanne.

En cette fin d'année, nous remercions également les parents d'élèves élus qui ont œuvré cette année.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 13 juin 2019,

Les secrétaires :

Mme KROTOFF Julia

Mme MALLEVILLE Amandine

La présidente

Mme VILLAND Corinne